

De l'altruisme réciproque à l'échange d'objets

Luc Racine

Volume 8, numéro 3, 1984

Comprendre et modifier

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006229ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006229ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Racine, L. (1984). De l'altruisme réciproque à l'échange d'objets. *Anthropologie et Sociétés*, 8(3), 195–199. <https://doi.org/10.7202/006229ar>



DE L'ALTRUISME RÉCIPROQUE À L'ÉCHANGE D'OBJETS

Dans un récent article d'*Anthropologie et Sociétés*, Bernard Chapais brosse un tableau fort intéressant de ce que la primatologie comportementale nous permet aujourd'hui de connaître quant aux principaux aspects de la vie sociale chez les primates non-humains. Chapais suggère en particulier que, dans l'ensemble des interactions mutualistes (coopération, altruisme coopératif, réciprocité séquentielle et échange), l'échange seul serait spécifique à l'espèce humaine, représentant l'une des propriétés nouvelles acquises lors de l'évolution indépendante des Hominidés (Chapais 1984: 37-38). L'essentiel du commentaire qui suit vise à montrer que l'on a de bonnes raisons de penser que, en adoptant une définition de l'échange aussi restrictive que celle de l'auteur, ce type de réciprocité apparaîtra assez rarement dans la plupart des sociétés auxquelles s'intéressent d'habitude les anthropologues. Utiliser à des fins comparatives un trait qui est virtuellement inexistant chez les primates non-humains et probablement assez rare dans la plupart des sociétés humaines (sauf la nôtre) ne semble pas une façon très convainquante d'aborder le problème de la spécificité de l'organisation sociale humaine.

◆ Les deux formes de la réciprocité : séquentielle et simultanée

D'après la classification des interactions mutualistes fournie par l'auteur (Chapais 1984: 33), on peut distinguer deux types de réciprocité : a) la réciprocité *séquentielle* (altruisme réciproque), où les contributions de A et de B, tout comme leurs bénéfices, peuvent être identiques ou différents, l'ensemble de la transaction se déroulant séquentiellement; b) l'*échange*, où les contributions et les bénéfices doivent être simultanés, et différents pour A et pour B. Ainsi, la réciprocité séquentielle apparaît comme « un échange non simultané de bénéfices entre individus », processus dont un exemple simple est une séance de toilettage interindividuelle (Chapais 1984: 34). Par contre, la définition de l'échange est beaucoup plus détaillée et restrictive : A cède l'objet x à B tandis que B cède l'objet y à A, et ce aux quatre conditions suivantes (Chapais 1984: 35-36).

- 1) Chaque individu doit posséder initialement l'objet qu'il détient : A contrôle l'accès à x, que B ne peut obtenir par la force (B contrôlant de même l'accès à y). Chez les primates non-humains, une telle possession de nourriture ou d'outils ne dure jamais bien longtemps, « ce qui restreint considérablement les circonstances favorables à l'échange » (Chapais 1984: 35).
- 2) La cession de x à B et celle de y à A doivent être simultanées : « si deux individus sont en possession d'objets à des moments différents, et que A partage avec B un jour et B partage avec A un autre jour, il s'agit d'altruisme réciproque et non d'échange » (Chapais 1984: 35).
- 3) Les objets x et y doivent être différents l'un de l'autre, A ayant besoin de y et B ayant besoin de x. Ceci est assez restrictif, car il est en général assez peu probable que « deux individus se retrouvent à proximité l'un de l'autre en possession d'objets différents que chacun ne peut obtenir par lui-même » (Chapais 1984: 36).
- 4) Chaque individu doit avoir les capacités cognitives suffisantes pour comprendre qu'il obtiendra l'objet qu'il désire en cédant celui qu'il possède. L'auteur cite à ce propos une expérience menée en laboratoire avec un chimpanzé de quatre ans,

où celui-ci est conditionné à céder à l'expérimentateur un biscuit qu'il n'aime guère contre un biscuit préféré, ou encore une quantité de plus en plus petite d'une nourriture qu'il aime contre une quantité plus importante et constante (Lefebvre 1982). Cette expérience laisse supposer que le chimpanzé possède les capacités cognitives nécessaires à l'échange même s'il ne les utilise pas dans son environnement habituel, où les conditions contextuelles ne sont pas réunies (Chapais 1984: 36).

◆ Le principe de réciprocité et l'obligation de rendre à terme

Il y a quelque temps, j'ai observé la fréquence des prestations de crayons au sein de petits groupes d'enfants d'âge scolaire se livrant à une activité libre (dessin collectif). Utilisant les méthodes d'observation et d'analyse propres à la démarche en éthologie humaine, j'avais adopté au départ une définition de l'échange conforme aux quatre conditions de Chapais et aucune paire de prestations de crayons entre deux enfants ne pouvait alors être considérée comme échange. Par contre, en tolérant un délai de remise d'une durée raisonnable, 40% des prestations observées se regroupaient en échanges (Racine 1980). J'ai tendance à croire que, lors de l'observation du comportement social humain, l'adoption d'une définition comme celle de Chapais risque d'aboutir fort souvent à la constatation d'une absence d'échange et à l'omniprésence de l'altruisme réciproque en ce qui concerne les objets. Toutes les analyses des anthropologues et les observations des ethnographes vont d'ailleurs dans le même sens.

Depuis les travaux classiques de Malinowski (1963), de Mauss (1950) et de Lévi-Strauss (1967), on peut considérer comme établies les caractéristiques suivantes du phénomène de réciprocité dans les sociétés primitives ou archaïques : a) les prestations, qui se font plus souvent entre groupes qu'entre individus, concernent des objets et des services, des personnes sociales et des symboles, des politesses et des plaisanteries, pour ne pas parler des insultes, des défis et des menaces, etc.; b) régis par les trois obligations de donner, de recevoir et de rendre (Mauss), ou par le principe de réciprocité (Lévi-Strauss), ces systèmes de prestations impliquent en général *l'existence d'un délai plus ou moins long entre prestation et contre-prestation*.

La simultanéité ou le délai très bref entre prestation et contre-prestation, tout comme le refus de recevoir ou de donner, impliquent souvent hostilité et conflits. Le délai de remise est d'autant moins long que sont marqués la divergence d'intérêts et la distance sociale entre partenaires, l'utilitarisme, la méfiance et le marchandage : à la limite, avec la filouterie, le rapt, etc., on applique le principe « œil pour œil, dent pour dent » (il s'agit là de la *réciprocité négative* de Sahlins, de l'exploitation et de l'hostilité mutuelles de Burns (Sahlins 1965: 148-149; Burns 1974: 198-199, 203-204). De plus, des travaux récents indiquent que : a) les délais de remise peuvent être conditionnels et encore plus longs qu'on ne l'avait pensé jusqu'ici (Dalmon 1980; de Coppet 1981; Weiner 1983); b) le délai de remise peut être manipulé à des fins stratégiques diverses, l'obligation de rendre étant moins stricte que ne le croyait Mauss (Bourdieu 1980).

Dans la plupart des sociétés humaines, il est probable que la (quasi) simultanéité de la prestation et de la contre-prestation ne soit relativement fréquente que dans deux types de situations bien déterminées, le troc et l'échange monétaire. Or ni l'une ni l'autre de ces situations impliquent nécessairement la remise immédiate (pensons au crédit), pas plus qu'elles ne sont courantes dans la plupart des sociétés, la nôtre exceptée (Chapman 1980).

◆ Prestations de services et prestations d'objets

Les définitions et les exemples choisis par Chapais portent à croire que la réciprocité séquentielle concerne principalement les prestations de services tandis que l'échange concernerait surtout les prestations d'objets¹. Or, si les prestations de services ne peuvent pas toujours être simultanées (la nature de certains services l'interdisant), cela n'implique nullement que la prestation de certains services ne doive pas l'être; et, d'autre part, si jamais la nature même des objets ne peut empêcher que la prestation soit faite en même temps que la contre-prestation, cela n'implique nullement qu'il en soit toujours ainsi. Ce qui s'est probablement passé lors de l'évolution des Hominidés, c'est que des schèmes de réciprocité séquentielle *ou* simultanée, concernant principalement des services, ont graduellement été transférés à des prestations concernant les objets, à mesure que la fabrication et l'utilisation de ceux-ci sont devenues de plus en plus importantes dans l'organisation de la vie sociale (Racine 1980). Ainsi, opposer les primates non-humains aux humains en fonction de la distinction entre une réciprocité séquentielle des services et une réciprocité immédiate des objets ne semble pas très éclairant pour comprendre la spécificité humaine et le processus d'évolution des Hominidés.

◆ Les capacités cognitives

L'affirmation précédente semble assez bien étayée à la fois sur les connaissances ethnographiques et sur l'éthologie du comportement social humain. Mais on peut arriver à des conclusions analogues en argumentant sur le plan cognitif. En effet, une même structure cognitive, tout à fait élémentaire, rend compte à la fois de la réciprocité séquentielle et de la réciprocité simultanée. Cette structure est bien connue des mathématiciens (groupe de Klein)² et des psychologues (groupe INRC de Piaget)³. Considérons un système simple où les deux objets x et y sont distribués entre A et B selon les règles suivantes : i) chaque objet doit être détenu (possédé) par A ou par B , et, ii) aucun objet ne peut être détenu par A et par B à la fois. Ce système comporte quatre états possibles⁴ :

$$\begin{array}{ll} e_1 : (A_x, B_y) & e_2 : (A_o, B_{xy}) \\ e_3 : (A_{xy}, B_o) & e_4 : (A_y, B_x) \end{array}$$

Pour passer de l'un quelconque de ces états à un autre, on définit les opérations :

- a : x circule entre A et B (de A à B ou inversement)
- b : y circule entre A et B
- c : x et y circule entre A et B
- l : aucune circulation

La loi de composition de ces opérations est celle du groupe de Klein : 1) elle est associative, 2) elle est commutative, 3) il y a une opération (l) qui ne modifie pas le résultat d'aucune des quatre (neutre), 4) chaque opération est son propre inverse (composée avec elle-même, elle donne le neutre, 5) le neutre mis à part, deux opérations différentes composées entre elles donnent la troisième⁵.

¹ Du point de vue de la circulation des produits sociaux, la différence entre prestations de services, d'information et d'objets n'est malheureusement pas encore suffisamment précise (Racine 1979).

² On trouvera dans Barbut (1966) et dans Hage et Harary (1983) un bon exposé des propriétés de cette structure et de ses principales applications en anthropologie.

³ Cf. Piaget (1972: 253-266).

⁴ L'indice inférieur donne l'objet détenu (o : aucun objet détenu). Pour plus de détails sur ce système, sur son isomorphisme avec le groupe de Klein et le groupement de Piaget, cf. Racine (1979: 139-170).

⁵ Cf. Barbut (1966).

Qu'elle ait lieu au niveau abstrait ou concret, voire au seul plan sensori-moteur, la maîtrise d'une telle structure permet à la fois la réciprocité simultanée et la réciprocité séquentielle. Dans le cas de la première, en partant de e_1 , on a simplement $c(e_1) = e_4$. Pour la seconde, on aura :

$$a(e_1) = e_2 \text{ suivi par } b(e_2) = e_4 \quad (\text{A cède d'abord})$$

ou bien

$$b(e_1) = e_3 \text{ suivi par } a(e_3) = e_4 \quad (\text{B cède d'abord})$$

Ceci peut d'ailleurs s'exprimer dans un langage plus proche de la logique des propositions. En effet, pour ce qui concerne les capacités cognitives nécessaires à la réciprocité séquentielle, il est possible de les résumer à une implication du genre « si je cède x à B , il me cèdera éventuellement y ». Dans le cas de simultanéité, on aura plutôt « si je cède maintenant x à B , il me cèdera immédiatement y ». Il semble très peu probable qu'une différence cognitive si minime ait joué un rôle important lors de l'évolution indépendante des Hominidés.

RÉFÉRENCES

BARBUT M.

1966 « Le sens du mot 'structure' en mathématique », *Les Temps modernes*, 246: 791-814.

BOURDIEU P.

1980 *Le sens pratique*. Paris: Minuit.

BURNS T.

1973 « A Structural Theory of Social Exchange », *Acta Sociologica*, 16, 3: 188-208.

CHAPAIS B.

1984 « Les relations sociales chez les primates non humains : l'arrière-plan de l'hominisation », *Anthropologie et sociétés* 8 (1): 21-44.

CHAPMAN A.

1980 « Barter as a universal mode of exchange », *L'Homme*, XX, (3): 33-83.

DAMON F.

1980 « The Kula and Generalized Exchange », *Man*, 15, (2): 267-292.

DE COPPET D.

1981 « The Life-giving Death »: 175-204, in S.C. Humphreys et H. King (éds), *Mortality and Immortality: the anthropology and archaeology of death*, Londres: Academic Press.

HAGE P. et F. Aharary

1983 *Structural models in anthropology*. Cambridge: Cambridge University Press.

LEFEBVRE L.

1982 « Food Exchange in an Infant Chimpanzee », *Journal of Human Evolution*, 11: 195-204.

LÉVI-STRAUSS C.

1967 *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris-La Haye: Mouton.

MALINOWSKI B.

1963 *Les argonautes du pacifique oriental*. Paris: Gallimard.

MAUSS M.

1950 « Essai sur le don », in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris: Presses Universitaires de France, pp. 145-279.

PIAGET J.

1972 *Essai de logique opératoire*. Paris: Dunod.

RACINE L.

1979 *Théories de l'échange et circulation des produits sociaux*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

1980 « Échange et circulation d'objets dans des groupes d'enfants en activité libre », *Informations sur les sciences sociales*, 19, (3): 543-580.

SAHLINS M.

1965 « On the Sociology of Primitive Exchange »: 139-236, in M. Banton (éd.), *The Relevance of Models for Social Anthropology*, Londres: Tavistock.

WEINER A.

1983 *La richesse des femmes ou comment l'esprit vient aux hommes*. Paris: Seuil.

Luc Racine
Département de sociologie
Université de Montréal

DES CONTEXTES HISTORIQUES DU PHÉNOMÈNE NATIONAL

Introduction

Je voudrais apporter une contribution à la réflexion de B. Bernier publiée dans un article déjà vieux d'un an portant sur les contextes historiques de l'apparition du nationalisme en Occident (B. Bernier 1983). Je dirai tout de suite que cet article m'a beaucoup plu et que j'ai été frappé par son honnêteté, par sa cohérence, et par la vigueur et les nuances de sa réflexion. Il s'agit, tout compte fait, d'un excellent exemple (« exemplar ») de sociologie historique. J'ai pensé qu'il valait le coup de s'y attarder.

Discours scientifique ou idéologie théorique ?

B. Bernier étudie les fondements historiques et même logiques du phénomène national, sous la forme achevée qu'on lui connaît, ce qui comprend une dimension politico-culturelle (l'État-nation) et une dimension idéologique-formelle (le nationalisme). Sa définition du nationalisme reprend dans un autre langage plusieurs éléments déjà étudiés chez d'autres auteurs (par exemple, la notion de jeu, la distinction entre idéologie pratique et idéologie théorique, etc.), mais ces définitions servent ici à dégager la complexité des processus historiques au lieu de nous entraîner vers des débats stériles sur la forme et sur le dogme. On verra tour à tour le nationalisme défini comme l'identité pratique collective mobilisée en vue de la construction d'une entité politique nouvelle et d'une nouvelle